

Concertation sur le projet d'aménagement de la Place jardinée des Magasins généraux et de la placette aux Magnolias

Compte-rendu de la réunion de restitution

12 octobre 2021, de 19h à 20h30

Espace Bonnefoy, Toulouse

Sommaire

Préambule	2
Introduction de l'atelier.....	3
1- Rappel du projet d'aménagement de la place jardinée des Magasins Généraux et de la placette aux Magnolias mis en débat et son contexte	3
2- Retours sur la démarche de concertation proposée.....	4
3- Présentation du projet ajusté au regard des apports de la concertation.....	4
Zoom sur la place jardinée des Magasins Généraux.....	5
Zoom sur la placette aux Magnolias	6
Zoom sur le calendrier de mise en œuvre des deux places	7
Compléments de Souhayla Marty, maire de quartier.....	8
4- Temps d'échanges	8
Conclusion d'Eric Loot, garant de la concertation	9
Annexe	11
Synthèse des questionnaires de satisfaction des participants, distribués et remplis en fin de séance	11

Préambule

La réunion a rassemblé 19 participants : riverains, représentants des associations de quartier et futurs usagers des deux places.

L'objectif de cette réunion était de présenter et de restituer les résultats de la démarche de concertation proposée pour l'aménagement de la place jardinée des Magasins Généraux et de la placette aux Magnolias. Cette démarche comprenait deux ateliers participatifs qui se sont tenus le 10 juin et le 1^{er} Juillet 2021, au cours desquels des riverains et des futurs usagers de la place jardinée des Magasins Généraux et de la placette aux Magnolias ont proposé leurs attentes en termes d'usages, d'aménagements et d'équipements. Ces contributions en atelier ont été complétées par le recueil des attentes auprès des salariés de l'Agence Régionale de Santé, via la diffusion d'un questionnaire (dans les locaux de l'ARS et en ligne).

Le programme

La réunion de restitution s'est déroulée en 4 temps :

- Rappel du contexte dans lequel s'intègre le projet d'aménagement des deux places, avec, en particulier les objectifs et les invariants d'aménagement auxquels il doit répondre.
- Rappel de la démarche de concertation réalisée et des contributions recueillies.
- Présentation du projet finalisé au regard des apports de la concertation (la manière dont ils ont été ou non intégrés au projet d'aménagement des deux places) et du calendrier de mise en œuvre du projet.
- Echanges avec les participants



Les intervenants :

Jean Michel Lattes, vice-président de Toulouse Métropole et élu adjoint à la concertation sur le projet Grand Matabiau, quais d'Oc était présent pour introduire la réunion.

Souhayla Marty, maire de quartier 4.1 Bonnefoy / Lapujade /Périole / Marengo ainsi que **Clément Riquet**, conseiller municipal délégué aux jardins et espaces verts, à la biodiversité et aux jardins partagés, étaient également présents, notamment pour répondre aux questions des participant.e.s vis-à-vis des arbitrages pris pour le projet d'aménagement, ajusté au regard des contributions.

Stéphane Quadrio, directeur adjoint d'Europolia, **Maxime Lestien**, chargé de concertation et d'animation territoriale sur le projet Grand Matabiau, quais d'Oc, et **Mariangela Cioci**, chargée d'opérations pour le secteur Raynal / Raisin étaient présents pour représenter la maîtrise d'ouvrage, Europolia.

L'équipe de maîtrise d'œuvre était représentée par **Pieter-Jan Versluys**, de l'agence BAU, **Soo-Jung Park**, de l'agence Michel Desvigne et **Julie Régnères**, du bureau d'études EGIS.

Gaëlle Barbe et **Manon Delbello** (Agence Idées Communes), Assistant à maîtrise d'ouvrage pour la Concertation sur le projet Grand Matabiau, quais d'Oc, étaient en charge de l'animation de la séance.

Erik Loot, garant de la concertation, était également présent pour veiller au bon déroulé de l'atelier.

Introduction de la réunion

Par Jean Michel Lattes, vice-président de Toulouse Métropole, élu adjoint en charge de la concertation sur le projet Grand Matabiau, quais d'Oc.

Après avoir remercié les participant.e.s pour leur présence, Jean Michel Lattes est revenu sur la chronologie de la démarche de concertation pour l'aménagement de ces deux espaces, en lien avec deux quartiers limitrophes : Minimes – Barrière de Paris et Lapujade – Bonnefoy – Marengo – Périole.

L'objectif était de mener une démarche de concertation sur l'organisation de ces espaces, en tenant compte des invariants suivants :

- l'emplacement de ces espaces ;
- l'ambition d'en faire des squares de proximité, végétalisés par un maximum d'espaces de pleine terre, et non pas par un traitement végétal hors sol, par addition de pots ;
- la conservation des arbres existants, notamment sur la placette aux Magnolias, pour ne pas appauvrir les espaces verts.

Réfléchi depuis le mois de mars 2021, cette démarche s'est déroulée en trois temps :

- un premier temps de recueil des attentes au cours du mois de juin avec différentes associations de quartier, riverains et salariés ;
- un deuxième temps en juillet pour un atelier « jeu du paysagiste, » durant lequel les participants ont travaillé en se mettant momentanément dans la peau d'un paysagiste ;
- un troisième et dernier temps, la réunion de restitution, essentielle pour montrer à tou.te.s, participant.t.e.s les différentes étapes de concertation et leurs aboutissements.

Les deux premiers temps ont permis de faire émerger des contributions citoyennes, qui ont fait l'objet d'une instruction technique par Europolia et les services, et discuté avec les maires de quartier et l'adjoint délégué aux espaces verts, présents pour le temps d'échange en fin de réunion.

Jean-Michel Lattes termine en précisant que cette ultime réunion sur cette démarche n'est pas la dernière à l'échelle du projet Grand Matabiau, quais d'Oc : plusieurs autres réunions de concertation sont à venir.

1- Rappel du projet d'aménagement de la place jardinée des Magasins Généraux et de la placette aux Magnolias mis en débat et son contexte

Par Mariangela Cioci, responsable d'opérations au sein d'Europolia

Les deux futures places jardinées se situent sur le secteur Raynal-Sernam du projet Grand Matabiau, quais d'Oc. Leur aménagement est réfléchi en lien avec le canal du Midi, les futurs îlots Sernam (foncier appartenant à la SNCF), les espaces verts existants sur le quartier et le projet de création de la future rue Raynal.

Jean-Michel Lattes ayant bien rappelé les objectifs d'aménagements du projet, Mariangela Cioci précise à nouveau les invariants qui ont guidé le projet, à savoir :

- créer des espaces familiaux, accueillant un maximum de personnes ;
- créer des espaces verts très végétalisés avec une ambiance de jardin ;
- proposer un maximum d'espaces de pleine terre pour répondre aux objectifs du plan guide (9 000 m² d'espaces de pleine terre à usages publics sur l'ensemble du périmètre du projet Grand Matabiau, quais d'Oc) et aux ambitions écologiques souhaitées pour ce secteur, en lien notamment avec le réaménagement à venir de la voirie sur la rue Raynal.

Si Pieter-Jan Versluys reviendra en détails sur le projet d'aménagement, Mariangela Cioci termine sa présentation en projetant deux photographies actuelles des espaces qui seront aménagés : la placette aux Magnolias est existante aujourd'hui mais très minéralisée, la place jardinée des Magasins Généraux sera quant à elle, totalement créée, car inexistante aujourd'hui.

2- Retours sur la démarche de concertation proposée

Par Gaëlle Barbe, animatrice, AMO Concertation, Idées Communes

Gaëlle Barbe est revenue dans le détail sur les deux temps de concertation proposés aux cours des mois de juin et de juillet 2021 pour l'aménagement des deux places.

Le premier temps en juin 2021 était consacré au recueil des attentes en termes d'usages, de mobiliers et d'aménagements pour ces futures places auprès :

- des salariés de l'Agence Régionale de santé, usagers des futures places, via un questionnaire diffusé en ligne sur leurs boîtes mails internes et via la tenue d'un stand le 8 juin 2021, à l'heure du déjeuner dans le hall d'entrée des locaux de l'ARS situés chemin du Raisin ;
- des riverains et des habitants du quartier, via un atelier collectif organisé le 10 juin 2021.

Au total, ce questionnaire et cet atelier ont permis de recueillir plus de **200 propositions en termes de mobiliers, d'ambiances et d'activités souhaitées** pour ces futures places, formulées autour de 4 thèmes :

- les usages récréatifs ;
- les usages de détente ;
- Le confort et la sécurité ;
- la nature et l'environnement.

Ces 200 contributions constituaient le réservoir d'idées qui a servi de matériau de travail pour la suite de la concertation.

Le deuxième temps de concertation en juillet 2021, était lui consacré au « Jeu du Paysagiste ». Le principe était d'inviter les participants à se mettre dans la peau d'une équipe de paysagistes pour aménager les deux places jardinées sur la base des 200 propositions du « réservoir à idées » recueillies en juin, en veillant à respecter les invariants d'aménagement et les contraintes spatiales des deux espaces. Deux équipes ont dû sélectionner et hiérarchiser le contenu du réservoir à idées pour aboutir à deux propositions de plan d'aménagement. Ces deux plans ont été transmis aux équipes d'Europolia et de maîtrise d'œuvre paysagère pour finaliser le plan d'aménagement de deux places. Le détail des contributions est disponible en pages 13 et 14 du diaporama de présentation joint au compte-rendu, ainsi que dans les comptes-rendus de chaque temps de concertation.

Le troisième temps, à savoir la réunion du jour, est l'occasion de découvrir le projet ajusté avec les apports des deux ateliers de concertation et de découvrir les propositions retenues, non retenues et les raisons de ces choix finaux.

3- Présentation du projet ajusté au regard des apports de la concertation

Par Pieter Jan Versluys, pour l'agence d'urbanisme BAU

Pieter-Jan Versluys remercie les participant.e.s pour le partage de leurs idées, que leurs équipes ont trouvé très intéressantes pour pouvoir préciser un projet sur lequel ils travaillent depuis plusieurs mois.

L'ensemble de ces nombreuses idées ont été étudiées pour que le projet final soit le plus en lien possible avec les attentes des usagers, à court, moyen et long terme. Les équipes ont dû cependant faire des choix en raison de la superficie limitée des espaces, qui ne peuvent accueillir l'ensemble des propositions recueillies. Ce réservoir d'idées sera néanmoins conservé par les élus notamment pour vérifier si les propositions non retenues pour la place jardinée des Magasins Généraux et la placette aux Magnolias peuvent être transférées sur d'autres espaces publics et verts à venir sur le quartier.

En effet, les deux projets de places jardinées, localisées au carrefour de la future rue Raynal et du chemin du Raisin marquent le premier pas du nouveau réseau d'espaces publics et d'espaces verts qui sera créé au niveau du quartier. Elles sont pensées en lien avec le canal du Midi, les îlots Sernam et l'avenue de Lyon, et seront complétées par de futurs espaces publics comme la création d'un parc au niveau du jardin Abadie existant par exemple.

Pour chaque décision en termes de mobiliers et d'aménagement, Pieter-Jan Versluys a appuyé les propositions retenues par des images de référence et des esquisses (pages 39 à 67 du diaporama de

présentation) tout en précisant que ces références étaient présentées à titre d'exemple et ne reflètent pas exactement l'aménagement final.

Zoom sur la place jardinée des Magasins Généraux

La future place jardinée des Magasins Généraux sera bordée par la future rue Raynal, aménagée de pistes cyclables, de larges trottoirs, et bordée de grand arbres (type micocouliers entre autres) et de végétations plus basses pour apporter de l'ombre, de la fraîcheur et différentes ambiances sur le quartier.

Pour répondre à la volonté des riverains, plusieurs propositions ont été intégrées sur la place jardinée des Magasins Généraux :

- **L'aménagement de cheminements non rectilignes.** Ce type de cheminements est tout à fait cohérent avec l'ambiance de « jardin », très végétale et bucolique souhaitée pour cette place.
- **L'aménagement d'espaces minéralisés et dotés de bornes « foraines » (prises électriques).** Afin de laisser un maximum d'espaces végétalisés et de pleine terre au centre de cette place, des espaces minéralisés seront aménagés aux abords des façades du bâtiment existant des anciens Magasins Généraux et aux abords des futurs bâtiments de l'îlot Sernam (foncier SNCF). Ils pourront ainsi accueillir des food-truck qui permettront aux salariés du quartier (de l'ARS ou des bureaux de l'îlot Sernam notamment) de se restaurer ; ou encore différentes activités culturelles ou festives temporaires.
Concernant l'ouverture des Magasins Généraux sur la place jardinée, Pieter-Jan Versluys précise que cette demande a bien été entendue et reste encore à l'étude entre les services de la mairie et le propriétaire du bâtiment.
- **En termes de végétation, des arbres saisonniers seront implantés sur la place.** Les essences retenues pour la place seront de types « vergers » (ex. pruniers), plus petits que les micocouliers et les peupliers qui seront plantés tout le long de la rue Raynal. Ils offriront en revanche suffisamment d'ombre une fois matures : il ne sera donc pas nécessaire d'implanter des ombrières démontables (comme cela a été proposé par les participants). Ces arbres fleuriront au printemps et perdront leurs feuilles à l'automne, produisant ainsi différentes ambiances au fil des saisons, comme souhaité par les participant.e.s. En partie basse, une végétation de type « buisson » et plus « méditerranéenne » sera plantée. La végétation sera plantée de façon à atteindre une taille adulte au moment où ces espaces deviendront accessibles au public.
- **Une aire de jeux pour enfants.** Pour répondre à l'arrivée croissante de nouvelles familles sur le quartier, la place jardinée des Magasins Généraux proposera un espace de jeux pour enfants sur la « clairière » de la place. Si son design n'est pas encore arrêté, les équipes et les élus envisagent d'aménager des jeux non standardisés, plus spécifiques comme souhaité par les participants. Leur design pourrait, par exemple, reprendre l'identité « ferroviaire » et « cheminots » du quartier, que les usagers souhaitent évoquer sur ces espaces de proximité. Si l'originalité des jeux a un coût, elle contribue néanmoins à l'identité et à la fréquentation des espaces, que recherchent les participant.e.s à la concertation. Les enfants pourront également trouver des « podiums » de jeux sur les bancs qui seront également implantés sur la place.
- **Une signalétique patrimoniale et sur la biodiversité.** Cette signalétique, attendue par les usagers, contribuera à informer les passants sur la biodiversité et l'histoire du quartier.
- **Des caméras de surveillance et un système d'éclairage seront implantés** sur la place, comme demandé par les participants pour garantir la sécurité des usagers.
- **Des mobiliers de pique-nique, plutôt en bois, seront implantés** pour permettre aux usagers et notamment aux salariés, de se restaurer. Ces mobiliers seront, contrairement à l'aire de jeux, plutôt standardisés et moins originaux que proposé lors des ateliers de concertation, pour des raisons d'entretien et de cohérence avec les mobiliers existants au niveau de la métropole de Toulouse.
- Enfin, le sol (hors cheminement et aire de jeux) sera plat et rempli de pelouse. **Ces espaces de pelouse pourront selon les envies et les usages, accueillir différentes activités** (pique-nique, lecture, yoga, jeux de pétanque, molkky, etc) comme mentionné au cours des différents ateliers. Il n'y

aura pas d'espaces spécifiques pour ces activités comme cela a pu être proposé, la pelouse suffira pour les réaliser.

Pieter-Jan Versluys précise ensuite les propositions qui sont encore à l'étude à ce jour :

- **L'installation de toilettes publiques.** Les usagers ont proposé l'installation de toilettes publiques sur cette place jardinée. Cette demande est bien entendue mais elle reste encore à l'étude par les services de Toulouse Métropole, car l'installation de toilettes n'est pas qu'une question d'implantation mais également de gestion pour les services municipaux.
- **L'installation de bornes de recharges téléphoniques.** Concernant l'installation de bornes de recharges téléphoniques, elles ne seront pas implantées en tant que telles mais il y aura la possibilité d'intégrer un système de recharge au niveau des bornes d'éclairage qui seront installées sur la place. Si besoin, les usagers pourront se rendre en gare, située à proximité, pour recharger leurs appareils qui par ailleurs, gagnent en autonomie au fil du temps.
- **La mise en place d'un système de tri sélectif.** Si des poubelles seront bien installées sur la place jardinée des Magasins généraux, le tri sélectif est encore à l'étude par les services de Toulouse Métropole, au même titre que l'installation de toilettes.
- **L'installation d'hôtels à insectes.** En ce qui concerne les hôtels à insectes, le sujet est encore en réflexion car les essences d'arbres et d'arbustes envisagés pourraient suffire pour accueillir une biodiversité sur les deux espaces.
- **La plantation de vignes sur treille.** Celle-ci est encore à l'étude par les services de la métropole de Toulouse.
- **L'installation de mobilier « sculpture », au design original.** Le choix a été fait d'un mobilier et d'un éclairage communs à l'échelle du projet Grand Matabiau pour garder une cohérence entre les espaces qui y seront créés. Néanmoins, la maire de quartier Souhayla Marty a précisé qu'elle souhaitait que soit étudiée cette proposition citoyenne, en réfléchissant à introduire une ou deux pièces originales, en travaillant avec des artistes toulousains qui proposent des mobiliers aux designs spécifiques. (*voir ci-après le compte-rendu du temps d'échanges*)

Enfin, des propositions n'ont pas été retenues :

- **L'installation de canisettes pour chiens.** Elles ne seront pas intégrées sur cet espace. Les espaces sont trop contraints pour concilier espaces végétalisés, aire de jeux et canisettes. Néanmoins, des distributeurs de sacs seront installés pour laisser le lieu le plus propre possible.
- **L'installation d'ombrières démontables.** Ces ombrières ne seront pas nécessaires car les arbres seront choisis pour offrir suffisamment d'ombres sur les espaces.
- **L'utilisation des murs du bâtiment des Magasins généraux** pour exposer des œuvres de street art (peintures, graffitis, bâches, photos...). Il serait plutôt souhaitable de pouvoir ouvrir cette façade sur le jardin, ce qui est à travailler avec le propriétaire du bâtiment.

Zoom sur la placette aux Magnolias

Cette placette, contrairement à celle des Magasins Généraux, existe aujourd'hui. Elle se situe à proximité du canal et accueille déjà des magnolias qui seront conservés dans le futur aménagement. C'était un invariant initial du projet.

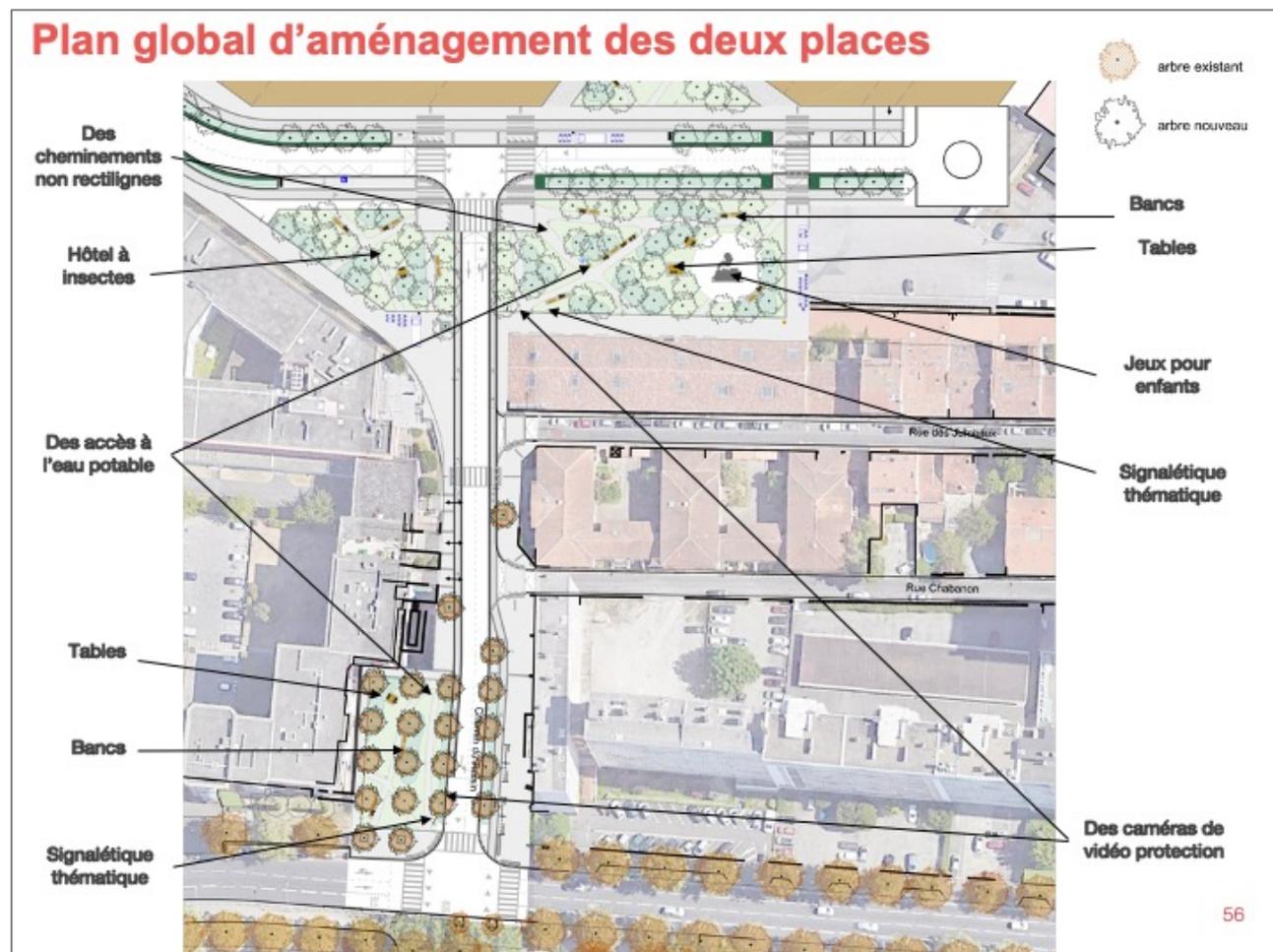
Cette place est aujourd'hui très minérale. Le projet est de la déminéraliser en y implantant des espaces de pleine terre, avec **des cheminements non rectilignes** sur l'ensemble de sa surface. Ces espaces de pleine terre permettront par ailleurs de laisser plus d'espace pour le développement des magnolias existants.

Le réaménagement de la placette aux Magnolias conservera le trottoir existant côté Boulevard des Minimes avec le maintien d'une station Vélo Toulouse. Comme souhaité par les participant.e.s, elle sera également dotée de **chaises, bancs et points d'eau** qui auront le même design que sur la place jardinée des Magasins

Généraux. De la même manière que sur la place jardinée des Magasins Généraux, des caméras de surveillance seront installées et l'ombre sera assurée par les magnolias existants.

Concernant les essences de végétation proposées en atelier :

- Des haies de bambous ne seront pas plantées sur la placette car cette espèce est trop invasive et compromettrait le bon développement des magnolias.
- Il n'est pas envisagé de planter des arbres fruitiers sur la placette, car il est décidé de conserver les arbres existants, les magnolias, qui pourront se développer suite à la désimperméabilisation du sol.



Plan global d'aménagement des deux places suite aux apports de la concertation, présenté le 12 octobre 2021

Calendrier de mise en œuvre des deux places

Mariangela Cioci rappelle le calendrier d'aménagement de ces deux espaces verts, prévus à court terme :

- **Fin 2021** - Mise au point du projet et consultations des entreprises de travaux
- **1^{er} trimestre 2022** - Travaux préparatoires (qui concernent principalement l'aménagement des réseaux, le dévoiement pour s'adapter au tracé de la rue Raynal, et la dépollution du sol pour la place jardinée des Magasins Généraux, située sur du foncier ferroviaire de la SNCF)
- **2^{ème} semestre 2022** – Démarrage des travaux, avec l'aménagement de la placette aux Magnolias
- **Fin 2022 – Début 2023** – Démarrage de l'aménagement de la place jardinée des Magasins Généraux, en lien avec les travaux du premier tronçon de la Rue Raynal.

La livraison des deux espaces verts ainsi que la livraison du premier tronçon de la rue Raynal sont prévues pour la fin 2023.

Compléments de Souhayla Marty, maire de quartier

Souhayla Marty, qui représente également Cécile Dufraisse qui s'excuse de n'avoir pas pu être présente à cette réunion, tenait à remercier l'ensemble des participants pour la richesse de leurs contributions.

Ayant assisté au premier atelier de cette démarche, Souhayla Marty a trouvé l'exercice très agréable, qui a permis de produire un réservoir d'idées très riche, presque trop pour les espaces en question ce qui explique pourquoi les choix présentés ce soir ont été fait et que certaines propositions sont encore à l'étude.

La démarche de concertation proposée marque quant à elle les prémices pour la suite de l'aménagement du quartier, qu'il faudra nourrir en idées. Comme rappelé plus tôt, l'ensemble des propositions du réservoir à idées qui n'auront pas été retenues pour la placette aux Magnolias ou la place jardinée des Magasins Généraux seront étudiées pour vérifier s'il est possible ou non de les transférer sur les autres espaces à venir au niveau de la rue Raynal ou du quartier. Les réflexions et idées des participants vivront ainsi à l'échelle du quartier et non à l'échelle d'un seul site.

4- Temps d'échanges

Question de René Lacuve, membre de l'association de quartier Michel-Ange : René Lacuve salue l'organisation des ateliers qui ont été constructifs et espère qu'il y en aura d'autres sur les autres projets. La présentation du jour lui semble restituer assez fidèlement ce qui a été dit en ateliers. Cependant, il tient à insister sur l'ouverture des Magasins Généraux, qui pourrait faire émerger un lieu artistique, d'expression. Il rappelle que lors de l'atelier, des personnes travaillant dans le bâtiment des Magasins Généraux étaient présentes et semblaient favorables à cette ouverture et pour participer pleinement à la vie de cet espace.

Concernant les propositions de mobiliers urbains : les exemples de bancs qui étaient donnés en atelier ne ressemblaient pas à des bancs, et étaient plutôt des structures, des œuvres, sans être des œuvres, mais qui pouvaient servir de bancs... c'était intéressant et on ne le retrouve pas dans le projet final.

Enfin, pour la partie « aire de jeux », les participants à l'atelier avaient plutôt proposé des espaces libres, qui pourraient être polyvalents pour du yoga, des spectacles, des marchés... L'aire de jeux semble prendre assez de place. Est-ce en raison de l'espace limité ?

Réponse de Souhayla Marty, maire de quartier : Mme Marty rejoint ce qui est dit sur l'apport de l'ouverture des Magasins Généraux sur la place. Cette proposition doit être étudiée, en les embarquant dans ce projet global, cela contribuerait à une appropriation du site et pourrait enclencher d'autres initiatives. L'ouverture des Magasins généraux est un sujet déterminant pour créer un lien et un dialogue entre ce site que l'on va valoriser et l'espace vert qui lui fait face. Il faut travailler sur ce sujet et trouver une solution pour l'animation du quartier.

Vis à vis de l'espace yoga / libre, effectivement, la métropole et la maîtrise d'œuvre vont réfléchir si, en termes de dimensionnement, il est possible de dégager un espace sur l'aire de jeux pouvant accueillir d'autres activités. Dans tous les cas, les usagers pourront s'adonner à ces activités diverses sur les surfaces environnantes qui seront plutôt planes ou sur les espaces de pelouse que l'on souhaite suffisamment larges et qualitatifs pour accueillir plusieurs usages. C'est un sujet qu'il faudra en effet bien travailler pour pouvoir accueillir des usages complémentaires. L'objectif est de conserver un maximum d'espaces de pelouse, qui a l'avantage de rester rafraichissante et bioclimatique, pour proposer un espace végétalisé qui ne fait pour autant pas obstacle à l'accueil de différentes activités.

Mariangela Cioci complète en précisant que les espaces minéraux aux abords de la place jardinée des Magasins Généraux seront généreusement dimensionnés, ce qui pourra permettre d'accueillir des activités qui nécessitent un sol « en dur » du type food truck, marché, ou encore des expositions, indépendantes ou dépendantes des Magasins Généraux. L'idée est de laisser les gens s'approprier l'espace de pleine terre et de pelouse pour des activités de yoga ou de jeux. L'aire de jeux reste importante pour amener des activités, notamment le week-end.

Concernant le « mobilier sculpture », non standardisé, **Pieter Jan Versluys** précise que cette idée attirante pose des problèmes de gestion aux services municipaux. Un mobilier spécifique pour chaque espace devient plus difficile à gérer et entretenir pour les services. Le choix a été fait d'un mobilier et d'un éclairage communs à l'échelle du projet Grand Matabiau. La spécificité et l'identité de la place se retrouveront plutôt sur le design plus spécifique de l'aire de jeux.

Souhayla Marty précise qu'une touche d'originalité sur le mobilier urbain peut être envisagée et souhaite que soit étudiée cette proposition citoyenne, en réfléchissant à introduire une ou deux pièces originales, notamment avec des artistes locaux.

Elle rappelle cependant que plus les mobiliers sont standardisés, plus il est facile pour les services de les installer et de les entretenir. La standardisation réduit également le coût pour le contribuable : travailler une thématique de mobilier par espace coûterait beaucoup au contribuable. Il faut donc trouver le bon équilibre.

Question de Claude Authié – Président du comité de quartier du Raisin : Suite à la réunion du comité de quartier de la veille, durant laquelle ils ont évoqué la mise en place d'un réseau de chaleur alimentant tout le secteur Matabiau, prévu pour 2024, il souhaitait attirer l'attention des équipes pour bien veiller à la concordance entre les travaux d'aménagement de la place et ceux du réseau de chaleur. Ce serait dommageable de devoir installer les tubes du réseau après la végétalisation des espaces...

Réponse de Mariangela Cioci, chargée d'opérations d'Europolia : Nous anticipons et travaillons bien en lien avec Toulouse Métropole pour positionner le réseau de chaleur dont le tracé est déjà connu. Nous serons accompagnés pour la construction de ce réseau de chaleur sur cette place.

Question d'un participant : De quelle façon la passerelle au niveau de la rue de la Concorde s'intégrera dans le cheminement vers ces places ?

Réponse de Stéphane Quadrio, directeur adjoint d'Europolia : Les équipes d'Europolia sont en phase d'étude de faisabilité pour cette passerelle, en lien avec les équipes qui travaillent sur le projet Grand Parc Canal (canal du Midi) notamment pour réfléchir aux rampes d'accessibilité qui sont assez complexes pour ce projet.

Question d'un participant : Il regrette de ne pas avoir participé aux ateliers précédents au regard de leur succès. Il souhaite revenir sur la continuité avec le canal car il ne ressent pas le lien du projet avec le canal : est-ce prévu dans l'aire de jeux ? Un site est-il prévu pour présenter l'histoire du canal ? comment est envisagé le lien entre le canal et ce projet ?

Réponse de Souhayla Marty, maire de quartier : En effet, le projet Grand Parc Canal est un projet très ambitieux, qui va porter Toulouse dans une dynamique car le canal est déjà classé à l'Unesco, il préfigure l'ambition portée pour Toulouse. Mais le grand parc canal ne peut pas s'exonérer de ce qu'il y a autour. Lorsque la préfiguration du grand parc canal sera étudiée, accompagnée, les sites autour ne seront pas dé-corrélés.

L'idée est de travailler sur des opérations en amont pour continuer à faire évoluer la ville tout en travaillant sur de gros projets comme la valorisation du Canal du Midi ou encore le classement de la Ville de Toulouse à l'Unesco. Le Canal du Midi est le second défi après la mise en valeur des berges de la Garonne, ainsi, tout ce qui se passe à proximité du canal sera réfléchi de façon harmonieuse.

Complément de Stéphane Quadrio, directeur adjoint d'Europolia : Le canal est un vrai atout et un vrai enjeu pour le projet Grand Matabiau, comme en témoigne le premier travail de lien avec le canal qui a été fait au niveau du parvis de la gare Matabiau. L'ensemble des aménagements d'espaces verts qui viennent alimenter le projet Grand Matabiau, quais d'Oc participent à apporter de la biodiversité et de la qualité dans les quartiers environnants du canal et participent à la continuité de la trame verte apportée par la présence du canal, que les architectes et urbanistes ont bien inscrite dans le plan guide structurant du projet Grand Matabiau, quais d'Oc.

Conclusion d'Erik Loot, garant de la concertation

Cette soirée a clairement montré que même des projets parfois de « surfaces », ont une importance et une incidence globale dans le projet d'ensemble. Les participants ont bien posé leurs questions. Le maître d'ouvrage et l'élue ont bien répondu que toutes les remarques seront prises en compte, notamment le projet du Grand Parc Canal. Erik Loot invite les élus et le maître d'ouvrage à bien tenir parole et à veiller à l'intégration de ces remarques dans le projet. En faisant le zoom sur ces deux places, les variants et

invariants ont été clairement présentés, et les participants ont pu bien comprendre qu'il n'est pas toujours possible de tout intégrer.

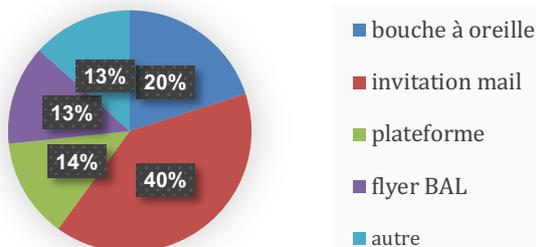
Erik Loot conclut en précisant que la séance a été positive et qu'il n'a pas de critiques négatives à formuler.

Annexe

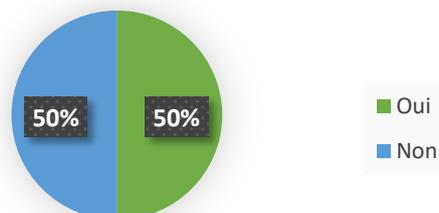
Synthèse des questionnaires de satisfaction des participants, distribués et remplis en fin de séance

13 questionnaires complétés ont été recueillis en fin de séance.

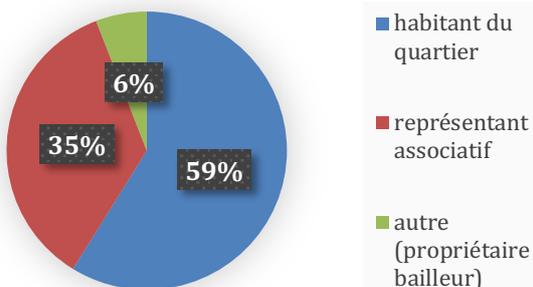
1. Comment avez-vous été informé de cette rencontre ?



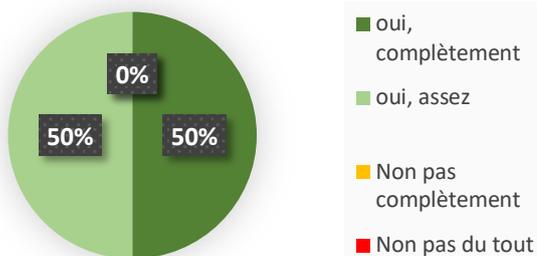
2. Avez-vous participé aux ateliers de concertation organisés en juin / juillet sur le projet ?



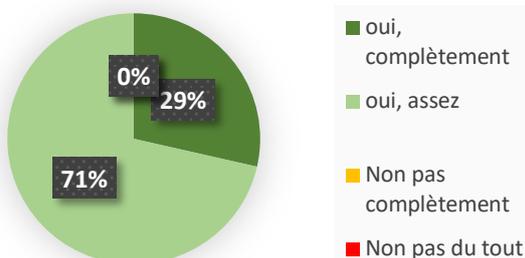
3. A quel titre avez-vous participé à la rencontre ?



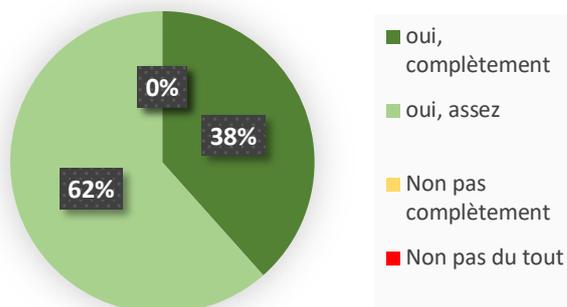
4. La rencontre vous a-t-elle permis de bien identifier les apports de la concertation ?



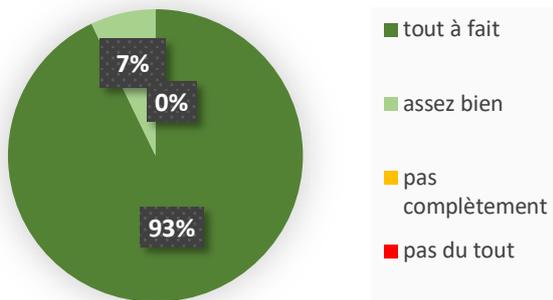
5. La rencontre vous a-t-elle permis de bien comprendre pourquoi certaines contributions ont été retenues et d'autres pas ?



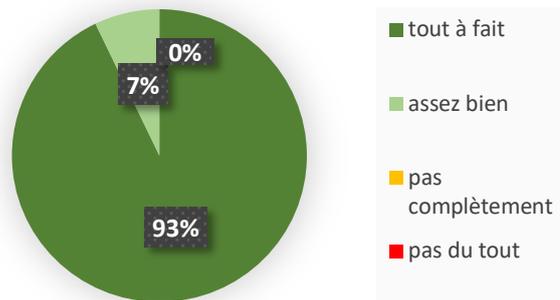
6. Les temps d'échanges vous ont-ils permis d'exprimer vos points de vue et/ou de répondre à vos questions ?



7-1. L'horaire vous a-t-il paru adapté ?



7-2. La durée vous a-t-elle paru adaptée ?



7-3. L'accueil vous a-t-il paru adapté ?

